



Section Académique de Bordeaux

Déclaration des élus du SE-UNSA lors de la CAPA Notation et Hors Classe des PLP, le mardi 2 juin 2015

L'an passé dans la même déclaration, nous disions qu'en France, les enseignants étaient parmi les moins bien payés d'Europe. Les comparaisons internationales font toujours apparaître un écart croissant de rémunération pouvant atteindre 20%. En effet depuis 2 ans, une majorité de pays européens a enregistré une augmentation de salaire, suite à des réformes salariales ou à un ajustement par rapport au coût de la vie.

Malgré tous ces indicateurs, le gel du point d'indice est reconduit jusqu'en 2017 ! C'est inacceptable car il grève fortement les revenus et le pouvoir d'achat des fonctionnaires et ce depuis 2010. Une amélioration notable de leur situation est l'objectif poursuivi par le SE-UNSA dans les actions qu'il mène avec l'UNSA Fonction Publique.

Dans ce contexte, une promotion, en particulier une promotion à la Hors Classe, reste donc la seule possibilité de répondre en partie à cette baisse du pouvoir d'achat c'est pourquoi le SE-UNSA revendique :

- Une augmentation du taux de promotions pour atteindre à terme 15 % de la classe normale.
- La possibilité pour les collègues, de discuter voire de contester les avis des chefs d'établissement et des inspecteurs comme cela est possible pour la notation administrative.
- Le retour à des modalités d'accès établies sur des critères clairs et objectifs, qui ne remettent pas en cause l'accès à la hors classe en fin de carrière. Cette année, **ce sont 22 collègues au 11^{ème} échelon qui ne seront pas promus alors même que l'âge de départ à la retraite ne cesse de reculer.**

Concernant la notation, le SE-UNSA milite pour une évaluation rénovée car réduire à une note l'évaluation professionnelle empêche l'échange pour une évolution des pratiques. Contrôler, contraindre sans l'adhésion des enseignants est vain car le métier a beaucoup évolué. L'enseignant n'est plus seul avec ses élèves, il s'inscrit dans une dynamique collective, des partenariats multiples et assume des missions de plus en plus nombreuses. Toutes ces dimensions doivent être prises en compte.

Pour le SE-Unsa, l'évaluation doit être utile à l'enseignant et l'aider dans l'exercice de son métier, donner confiance, définir des besoins en formation et y répondre.